

Le milliard des émigrés

14-06-2018

"Le 17 février 1824, pour la première fois en trente et un ans d'existence, le cours de la rente 5 % touche 100 francs, c'est-à-dire sa valeur nominale. [...] Le 5 avril 1824, Villèle [ministre des Finances et premier des ministres] propose une conversion de la rente à 5 % en rente à 3 %. [...] Avec cette opération ingénieuse, l'Etat économise 28 millions de francs de dépenses annuelles, soit le montant des rentes 3 % qu'il entend verser aux émigrés. Seulement, Villèle n'a pas saisi l'attachement des Français à la rente 5 %, devenue le socle de la stabilité des grandes fortunes. Les oppositions viennent de partout. À gauche, bien sûr, où on l'accuse de vouloir ruiner les rentiers et rouvrir les plaies de la Révolution, mais aussi à droite, où on accuse Villèle de discréditer ainsi l'indemnité des émigrés. Au point que, le 3 juin 1824, la Chambre des pairs rejette le projet de conversion."

En 1825, le projet de conversion finira cependant par être voté. Impopulaire, il porte les germes de la révolution de 1830;

D'après Le « milliard des émigrés » ou le martyre de Villèle, latribune.fr, 26/07/2010.

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com